

Hommage aux médiateurs sociaux, ces faiseurs de liens

MARSEILLE

La mairie des 15^e et 16^e arrondissements rend hommage à ses médiateurs. Un métier du lien social dont les fonctions se sont fortement développées ces dernières années.

Ils sont les oreilles, les yeux et la bouche des politiques publiques. « *Vous êtes nos facilitateurs en termes de message* », pouvait-on entendre mercredi, lors de la cérémonie d'hommage aux médiateurs sociaux de la mairie des 15-16^e arrondissements. Ces travailleurs du social (Dunes, Addap, Ams) ont vu leur mission évoluer au fil des années. « *Aujourd'hui, il s'agit de les remercier pour leur travail tout au long de l'année 2022* », précise Choulak Lyèce. L'adjoint au maire de secteur en charge de la jeunesse, officie au nom de la maire (DVG) Nadia Boulainseur, souffrante.



Les médiateurs sociaux des 15-16^e arrondissements ont été mis à l'honneur mercredi par la mairie de secteur. PHOTO C.W.

Dans un secteur qui compte une centaine de médiateurs, la mairie a engagé tout au long de l'année des actions coordonnées avec ces travailleurs de terrain. « *On a eu un prédateur qui a été repéré par les médiateurs dans le parc*

François-Billoux », détaille Choulak Lyèce, pour mieux insister sur leur rôle de proximité.

Si très souvent on les confond avec des policiers, les médiateurs que l'on retrouve devant les établissements scoli-

res, les cités, interviennent de peu auprès des seniors isolés. Ils exercent notamment des missions de régulation des tensions, de prévention et de gestion des conflits et des incivilités, de facilitation d'accès aux droits et contribuent ainsi à favoriser le vivre-ensemble.

Une proposition de loi visant à reconnaître leur métier a été déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale. « *Un métier à part entière* », indique Nourredine Bougrine. Le directeur de l'association Dunes s'apprête, le 25 janvier prochain, à monter à Paris pour défendre un projet de loi sur le statut du médiateur. « *On a tous les éléments cadre d'un métier, maintenant il s'agit d'obtenir la reconnaissance par la loi, ce qui permettra de sanctuariser des crédits* », insiste-t-il. La proposition de loi veut ainsi combler un vide juridique et permettre de reconnaître l'utilité sociale de la médiation.

Catherine Walgenwitz